

Je crois savoir que le ministre provincial communiquera sous peu avec le gouvernement fédéral pour demander une prolongation des délais fixés pour le projet pilote. Nous y réfléchirons dès que nous aurons reçu cette communication. J'espère sincèrement pouvoir donner au député une réponse aussi favorable que possible.

[Français]

M. Deniger: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au même ministre. Peut-il dire à la Chambre et aux gens de la rive sud de Montréal s'il a l'intention, dans le dossier relatif au pont Champlain qu'il étudie présentement, de renouveler la politique de non-péage sur le pont Champlain pour les autobus de la Commission des Transports de la rive sud de Montréal, entente, encore une fois, qui doit expirer d'ici quelques jours?

[Traduction]

M. Howie: Monsieur l'Orateur, l'absence de postes de péage entraîne une perte de recettes d'environ \$150,000 par année. Par ailleurs, c'est beaucoup plus commode pour les automobilistes qui empruntent le pont. Cela veut aussi dire une économie considérable d'énergie. Nous sommes en train de peser le pour et le contre de la politique actuelle. Je compte prendre une décision d'ici quelques jours et j'en ferai part au député.

* * *

LE TOURISME

LE RÔLE DES FONCTIONNAIRES CANADIENS DANS LA PROMOTION TOURISTIQUE

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé du Commerce international, qui est également chargé du tourisme. Considérant que c'est avec les fonctionnaires des divers ministères que les voyageurs ont leurs premiers contacts avec le Canada, et que c'est de cette façon qu'ils tirent leur première impression de l'hospitalité canadienne, que fait-on pour informer ces fonctionnaires de l'importance du tourisme et de la grande influence que leur accueil peut avoir sur le désir des visiteurs étrangers de revenir au Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre d'État chargé du Commerce international): Monsieur l'Orateur, ce sujet a été évoqué en octobre lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Tourisme, et il s'est vu attribuer une importance réelle. Une étude interministérielle des divers aspects de ce problème, envisagé du point de vue de l'immigration et des douanes, a été confiée à un comité de fonctionnaires. Ce dernier avait d'abord annoncé qu'il serait en mesure de faire rapport vers le milieu de l'année prochaine, mais depuis lors il a reporté l'échéance à la fin de l'année ou à l'année suivante. Je lui ai dit que c'était scandaleux et que je voulais avoir ce rapport plus tôt, de préférence d'ici le milieu de l'année.

* * *

● (1150)

LES FINANCES

LE RENOUELEMENT DU MANDAT DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA ET DE SON ADJOINT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Ma question s'adresse au ministre des Finances. On a annoncé ce matin que

Questions orales

le gouverneur Bouey et son adjoint étaient maintenus à leurs postes pendant sept ans encore. Est-ce à dire que nous suivrons pendant sept ans une politique de restriction monétaire et d'intérêts élevés et que pendant encore sept ans notre économie sera sous la tutelle de la Banque du Canada?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le gouverneur de la Banque du Canada et son adjoint ont été maintenus à leurs postes par le conseil d'administration de la Banque du Canada. Le gouvernement s'est contenté d'approuver la décision. Cela signifie que pour sept ans encore, ou pour aussi longtemps qu'ils choisiront d'exercer leurs fonctions dans le cadre de ce mandat, nous bénéficierons des services d'une banque centrale solide, agissant indépendamment du pouvoir politique.

Il m'est impossible de préjuger de ce qui se serait passé si le député d'en face avait été au pouvoir, mais pour notre part, nous éviterons d'exercer des pressions politiques sur la Banque du Canada. Je pense que pour sept ans encore, nous aurons une politique monétaire raisonnable administrée par la Banque du Canada. J'aimerais féliciter MM. Bouey et Lawson d'avoir été maintenus dans leurs fonctions et je leur souhaite tout le succès possible.

Des voix: Bravo!

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

MOTION PROPOSÉE AUX TERMES DE L'ARTICLE 25 DU RÈGLEMENT

M. Thomas H. Lefebvre (Pontiac-Gatineau-Labelle): Monsieur l'Orateur en conformité de l'article 25 du Règlement, je propose, appuyé par . . .

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait savoir que la Présidence n'accepte aucune motion, quelle qu'elle soit, au cours de la période des questions. La parole est au député de Stormont-Dundas.

M. Pinard: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prendrai note des rappels au Règlement et des questions de privilège à midi. La parole est au député de Stormont-Dundas.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LES PROFITS EXCESSIFS DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES—LES MESURES PROPRES À EMPÊCHER LES TRANSFERTS À L'ÉTRANGER

M. Ed Lumley (Stormont-Dundas): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Il y a deux semaines, je lui ai demandé quelles mesures son ministère avait prises au sujet du transfert à l'étranger des profits des sociétés multinationales de pétrole. A ce moment-là, il m'avait assuré que son ministère examinait soigneusement la question.